

## CHOIX DE TERRITOIRE

La demande afin d'obtenir un logement à loyer modique est faite pour le ou les territoires(s) vis-à-vis lequel ou lesquels j'ai apposé mes initiales.

La sélection de plusieurs territoires facilite l'intégration en HLM et PSL\*.

\*Le PSL (Programme supplément au loyer) représente un logement sur le marché privé. Nous avons une seule liste d'attente qui comprend les deux programmes (HLM et PSL).

INITIALES DU REQUÉRANT		NUMÉRO DU TERRITOIRE	DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE SÉLECTION
FAMILLE	P.A.		
		1	SECTEUR LEMOYNE
		2	BOUCHERVILLE
		3	ARRONDISSEMENT LONGUEUIL
		3	STUDIO (Longueuil)
		3B	SECTEUR FATIMA
		4	SAINT-LAMBERT
		4	STUDIO (Saint-Lambert)
		5	BROSSARD
		5	STUDIO (Brossard)
		6	ARRONDISSEMENT GREENFIELD PARK
		7	ARRONDISSEMENT SAINT-HUBERT <i>Secteur Laflèche</i>
		8	ARRONDISSEMENT SAINT-HUBERT <i>Exclu : secteur Laflèche</i>
		8	STUDIO (Saint-Hubert)
		9	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

\*P.A. : Personnes âgées de 60 ans et plus

### IMPORTANT :

Le demandeur qui refuse un logement dans un territoire choisi sera radié de la liste d'admissibilité pour une période d'un an.

DATE : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE MÉNAGE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU REQUÉRANT

REPRÉSENTANT DE L'OHL

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_